L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 MAI 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MA[illegible]NE & WE[illegible]SSE.
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 11 MAI 1847.

Les nouvelles qui nous arrivent du Mexique, sont graves, non seulement à cause de ce qu'elles [illegible] présent, mais surtout à cause [illegible] nous annoncent pour l'avenir. Les Mexicains qui n'ont pas été capables de [illegible] auxquels étaient [illegible] en ces [illegible], vont essayer d'une guerre de partisans [illegible] le général Salas, d'une guerre de vengeance et de massacres. Tout semble s'y préparer d'un commun accord. Le gouvernement sort de Mexico et va se réfugier à Celaya, Santa Anna lance des proclamations pour appeler les Mexicains à une insurrection générale contre les envahisseurs ; le général Salas, colonel des Hidalgos, sollicite les citoyens pour former un corps de guerillas, afin de "combattre et de détruire les Américains par tous les moyens imaginables", et pendant ce temps, sur la route de Jalapa, sur les bords du Rio Grande, entre Camargo et Monterey, partout enfin où nos soldats ne sont pas en nombre, des bandes de Mexicains arrêtent et massacrent les voyageurs, tirent sur les conducteurs de convoi, surprennent les soldats isolés, en un mot nous font le plus de mal possible. Encore ne sont-ce [illegible] que les préludes ! Et l'on ne peut prévoir [illegible] ces choses iront, surtout si les représailles s'en mêlent. Elles ont déjà commencé, et D[illegible] avec quelle rigueur ! Nos officiers ne les ont pas ordonnées, mais pourront-ils les arrêter et les prévenir ?

Certes il [illegible] profondément affligeantes [illegible] empêche de prévoir l'issue d'une guerre [illegible] déjà depuis bien longtemps [illegible] trop d'argent et surtout trop de sang. [illegible] espèrent que la prise de Mexico [illegible] influence énorme sur la population des provinces. Nous voudrions le croire comme eux ; mais nous craignons bien que ce [illegible] guerre d'armée à armée, la possession de la capitale [illegible] mais du moment où nous [illegible] la guerre de partisans, il n'y a plus de raison pour que les hostilités [illegible]. Nos soldats et nos nationaux [illegible] à souffrir que les Mexicains. [illegible] déplorable condition [illegible] ils y trouveront une [illegible] à continuer la lutte, [illegible] ne sera pas tout à fait impossible. Triste perspective !

DERNIERES NOUVELLES DE MEXICO

[illegible] — TRANSLATION [illegible] GOUVERNEMENT.

Le [illegible] Pillow qui est arrivé hier de Vera-Cruz [illegible] vapeur James L. Day [illegible] renseignements. Au moment [illegible] on avait reçu la [illegible] et les troupes qui se trouvaient [illegible] pour la résolution de [illegible] des instances [illegible] les détourner de [illegible] pas tenu compte des [illegible] et comme on manquait de [illegible] Texte étant la [illegible] quitte l'armée ; [illegible] changement [illegible] des citoyens [illegible] Le gouvernement [illegible] Les escortes [illegible] Vera [illegible] James L. Day se préparait à partir.

BRASOS SANTIAGO.

L[illegible] Flag de Matamoros, sous la date du 6 courant, [illegible] récit de déprédations commises par les Indiens Comanches, le long du R[illegible] entre Monterey et Camargo. Ils [illegible] chevaux, qu'on emmène avec eux [illegible] mexicains. [illegible] de San Fran[illegible] Ils ne se sont pas [illegible] à attaquer le dépôt [illegible] en cet endroit. Au Ran[illegible] M. Davis, avec six compagnons [illegible]

Les bêtes qui [illegible] le Rio Grande se sont un peu abaissées par l'action du courant, et le fleuve est maintenant navigable jusqu'à Camargo.

Le 2e régiment du Mississippi était en proie à la petite vérole.

Le lieutenant Bee, arrivé dernièrement à Camargo de Monclova, assure que des émissaires de Santa-Anna parcouraient le pays avec une proclamation dans laquelle le héros de Cerro Gordo appelle aux armes toute la population mâle du pays de l'âge de 18 ans à celui de 50 et engage les Mexicains à massacrer les Américains partout où ils les rencontreront. Le lieutenant Bee, qui était accompagné de vingt hommes, a réussi à s'emparer de l'un des émissaires, qu'il amena à Camargo avec quelques autres prisonniers mexicains, et les a remis entre les mains du commandant de la place. Ces prisonniers ont été dernièrement relâchés, mais on ne dit pas sous quel prétexte.

Un rancho, voisin de Ceralvo, a été dernièrement le théâtre de terribles représailles, provoquées par les massacres qui ont eu lieu le long de la route de Monterey. Ces massacres avaient porté [illegible] sur les conducteurs de convois, et sur des voyageurs isolés. Ce rancho était connu comme le rendez-vous d'un nombre considérable de maraudeurs mexicains. Un détachement de vingt américains s'y rendit, s'empara de quarante des habitants les plus mal famés et les [illegible] sans merci. Le général Taylor fait tous ses efforts pour découvrir les auteurs de cette horrible exécution.

Cependant les Mexicains continuent toujours leurs meurtres le long des routes. Il y a quelques jours un convoi qui venait de Monterey et où se trouvait M. Thomas Sammons du Texas et quelques autres individus, fut attaqué par des Mexicains [illegible] dans le chapparal. M. Sammons qui était le seul armé, fut blessé au premier feu, cependant il eut la force de faire [illegible] tuer un Mexicain, d'en blesser grièvement un autre et de tenir le reste en respect jusqu'à l'arrivée de quelques compagnons qui avaient pris les devants et qui s'empressèrent de revenir au bruit des coups de fusil. M. Sammons a été transporté à Ceralvo; on lui a coupé la jambe, et l'on désespère de le sauver.

Les nouvelles de Monterey vont jusqu'au 20 avril. On lit dans une lettre écrite de cette ville : "Tout est tranquille de ce côté. On attend incessamment à Saltillo le colonel Doniphan qui vient de Chihuahua. Il est probable qu'Urrea est retourné par delà les montagnes. Le major Chevalie qui s'était mis à sa poursuite et qui s'est avancé jusqu'à Monte Morales n'a pu l'atteindre, mais peu s'en est fallu qu'il ne prît Carvajal qui [illegible] a rencontré le détachement que commandait cette espèce de brigand, l'a dispersé et lui a pris plusieurs chevaux." Le major Chevalie a été spécialement chargé de surveiller le pays jusqu'à Victoria; il a plusieurs fois rencontré et défait des détachements mexicains. Dans une rencontre [illegible] il aurait, dit-on, tué trente hommes au colonel Torrejon et l'aurait lui-même fait prisonnier. Il y a probablement quelque erreur dans le nom, car le colonel Torrejon est sur le versant opposé des montagnes.

Les Texiens se distinguent par la rigueur avec laquelle ils traitent les Mexicains. C'est à eux qu'on attribue l'exécution qui a eu lieu dans le voisinage de Ceralvo. Dans une autre circonstance, ils n'ont pas employé une justice moins sommaire. Un jeune Texien de Houston, nommé Oggleby, avait été tué par un brigand fort connu, Permecina Verillel; les amis du jeune homme, en apprenant sa triste destinée, partirent de Camargo et se mirent à la poursuite du meurtrier. Ils ne tardèrent pas à le saisir, aussi bien que sa bande; et leur procès ne fut pas long, à ce que laisse entendre le Flag.

Dîner à Daniel Webster.—Le comité nommé par le barreau de notre ville pour préparer une réception digne de Daniel Webster, s'est réuni hier matin et a décidé qu'un dîner serait offert au grand [illegible] du Massachusetts.

VERA-CRUZ & MEXICO.

Le vapeur *James L. Day* est arrivé hier de Vera-Cruz, après avoir touché au Brasos Santiago. Il nous apporte des nouvelles du port de départ jusqu'au 6 courant. Celles de Jalapa vont jusqu'au 29 avril. Parmi les passagers se trouvaient le général Pillow qui a été blessé à la bataille de Cerro Gordo, le colonel Anderson, les capitaines Scantland et Blanchard, ainsi que le lieutenant Scott avec 60 volontaires de la Louisiane et 46 réguliers licenciés. De Brazos, le *J. L. Day* a amené le lieutenant-colonel May, le colonel Morrison, le capitaine Chilton, le lieutenant French et douze simples soldats licenciés.

Par cet arrivage nous avons reçu l'*American Eagle* de Vera-Cruz jusqu'au 5 courant et le *Star* de Jalapa jusqu'au 29 avril. Le premier de ces journaux contient un panégyrique du général Pillow, fait ressortir la brillante conduite de cet officier à Cerro Gordo, et maintient qu'il est parfaitement digne du grade qui lui a été accordé par le Président.

Un corps considérable de volontaires devait quitter Jalapa, le 3 courant, pour s'avancer sur la route de Puebla. Les généraux Scott, Patterson, Twiggs et Quitman, étaient toujours à Jalapa. On supposait que le général Quitman prendrait le commandement de la 1re division qui se disposait à quitter cette ville. Le général Shields allait mieux ; mais sa convalescence était bien lente.

Un violent coup de Nord s'est fait sentir à la Vera-Cruz le 2 de ce mois. Les précautions que prennent maintenant les capitaines de navires, les ont préservés des dommages qu'ils eussent nécessairement éprouvés dans cette bourrasque.

Les volontaires de la Louisiane que commande le brave capitaine Blanchard, ont été formellement licenciés, il y a quelques jours, par le général Scott. Il a émis des ordres à cet effet.

Le château de San Juan d'Uloa, bien qu'il soit, dit-on, à l'abri de la fièvre jaune, n'est pas très sain pour nos troupes. On compte beaucoup de malades parmi la garnison.

Guerre de partisans.—Les Mexicains, voyant leur incapacité à soutenir la guerre en rase campagne, paraissent vouloir essayer de la guerre de surprises et d'escarmouches. Voici la proclamation que Mariano Salas a lancée à ce sujet :

Le citoyen Mariano Salas, général de brigade et colonel du régiment Hidalgo, à ses concitoyens.

"Mes amis, le moment présent est le plus propice pour exciter le courage public et former une nation véritablement libre. Q[illegible] l'ennemi triomphe par son union et nous ravit nos plus chères libertés, rien n'est plus sûr et plus certain que de le vaincre par la valeur et par la constance. A cet effet, j'ai obtenu l'autorisation de lever un corps de guerillas, avec lequel j'attaquerai et je détruirai l'ennemi par tous les moyens possibles. La conduite de l'ennemi, contraire tout à la fois à l'humanité et aux droits naturels nous autorise à le combattre sans la moindre merci. "Guerre à mort et sans pitié", telle doit être notre devise dans cette guerre de vengeance. Je vous invite donc, citoyens, et vous surtout, mes braves soldats, à venir vous réunir au quartier-général pour vous enrôler. Il faut être organisés cette semaine.

José Mariano Salas.

Santa-Anna.—D'après les journaux mexicains, le *héros* de Cerro Gordo était à cinq ou six milles d'Orizaba sur la route de Coscomatepec. On assure qu'il recrutait autant d'hommes qu'il en pouvait trouver. On ignore ses projets, mais il est à supposer que l'envie ne lui reprendra plus de se mesurer devant notre armée.

Il paraît que Santa-Anna a fait demander au gouvernement mexicain des hommes et de l'argent pour continuer la guerre. Cette demande, comme on le pense bien, lui a été refusée. Déjà on l'accusait de n'être rien qu'un traître, et d'avoir vendu la bataille de Cerro-Gordo.

On était convaincu que les Mexicains n'offriraient plus désormais aucune résistance sur la route de Mexico.

Les journaux nous fournissent encore les quelques faits divers qui suivent :

On estime à 980 au moins la perte des Mexicains en tués ou blessés à Cerro-Gordo. Le nombre des prisonniers est de 215 officiers et de 2837 simples soldats et sous-officiers.

"Nous apprenons, dit le *Star*, que le général Worth a envoyé l'une de ses brigades, avec une batterie d'artillerie et un corps de cavalerie, à Tepeyahualco, village à 12 lieues en avant de Perote. Ce mouvement a surtout pour but de fournir à la subsistance des troupes."

"Depuis que le général Scott est débarqué à Vera Cruz, c'est-à-dire depuis environ six semaines, dit *le Star* de Jalapa, il a fait environ 8,000 prisonniers, dont dix généraux, il a pris aussi deux villes, deux châteaux fameux, 500 pièces d'artillerie et dix mille armes de différentes espèces. En outre il a poursuivi l'ennemi avec une telle vigueur que l'armée est dispersée et que leur grand général est errant dans les montagnes."

Le 30 avril, on a transporté à Jalapa, les blessés qui se trouvaient à Plan del Rio. La plupart sont en pleine convalescence.

"Nous apprenons, dit *le Star*, que deux Américains ont été massacrés, il y a deux jours, auprès de Puente Nacional. Ces deux infortunés étaient sans armes et les Mexicains en ont eu bon marché. Les Américains qui voyagent, feront bien de prendre toutes leurs précautions : bien s'armer et se réunir en caravanes, c'est le meilleur parti."

La compagnie des artificiers et obusiers a, dit-on, rendu grand service dans les escarmouches qui ont précédé le combat de Cerro Gordo.

Les avantages remportés par le général Kearney en Californie étaient connus à Jalapa et ont été communiqués officiellement à l'armée.

Une proclamation datée du 27 avril enjoint à tous les habitans de Jalapa d'avoir à livrer leurs armes.

Le lieutenant Semmes a été chargé par le gouvernement américain de se rendre auprès des autorités mexicaines afin d'obtenir que le midshipman Rogers fut traité avec les égards qu'on accorde d'ordinaire aux prisonniers de guerre.

Le bruit courait à Vera Cruz qu'une escarmouche avait eu lieu sur la route de Jalapa entre des Rancheros et l'escorte d'un convoi qui se rendait dans cette dernière ville.

Voici la liste des bâtiments qui se trouvaient aux dernières dates à Sacrificios : *Ohio* de 100 canons; *Potomac* de 54.

A Anton Lizardo : vapeur *Mississippi*, 10 canons; corvettes *Saratoga* et *St Mary*, chacune 20. Les vapeurs *Spitfire*, *Vixen*, *Scourge* et *Scorpion*, chacun 3 canons; la bombarde *Stromboli*, la goëlette *Petrel* et trois transports.

L'*Ohio* devait partir pour New-York le 6 de ce mois. La corvette *St Mary* et le transport *Relief* devaient le suivre de près.

Troupes.—Le vapeur *Saranak* est arrivé hier de Pittsburg, ayant à bord le colonel Z. P. Andrews des voltigeurs des Etats-Unis, le Dr J. W. Tyler, G. P. Kennett, quartier-maître, le capitaine J. D. Blair, les lieutenants Wm. S. Walker, N. Yerrett, G. R. Kiger et 123 hommes, ainsi que le lieutenant Vernon avec 33 hommes.

Le vapeur *James Dick*, venant de Nashville, a amené le lieutenant Mauna avec 33 hommes du 3e dragons des Etats-Unis. Ces différens corps se rendent au Mexique.

Elections de la Virginie.—Le *Times* de Richmond assure que le candidat whig Fulton est élu dans le 13e district; l'*Enquirer* au contraire croit au succès de McMuellen, locofoco. Les chances toutefois sont pour le premier. Dans le 14e district, le candidat whig a jusqu'à présent l'avantage et probablement il le conservera. Il suffit d'un revirement d'une trentaine de voix dans les comtés qui restent à connaître, pour que ce candidat soit nommé.

La législature est toujours douteuse. Les derniers retours annoncent un gain whig de 11 voix, ce qui partagerait également les voix au scrutin réuni. C'est beaucoup déjà qu'un pareil résultat.

Chronique Locale.

Cour suprême.—L'affaire de A. Labourdette vs. la Première Municipalité, a eu hier une solution définitive pardevant ce tribunal. M. Labourdette réclamait, le lecteur doit se le rappeler, la somme de $1000 de la Première Municipalité, montant de son salaire pour la place de wharfinger, à laquelle il avait été élu par le Conseil. M. Labourdette avait intenté un procès contre la Municipalité à la seconde Cour de District, et jugement avait été rendu en sa faveur. La Cour suprême a rejeté hier cette décision, et a donné gain de cause en faveur de la Municipalité No Un.

Arrivée de troupes.—Les steamers James Dick, de Nashville, Savannah, de Pittsburg, et Talma, d'Evansville, ont transporté hier dans notre ville environ 615 hommes de troupes, non compris les officiers. Ils s'embarqueront prochainement pour le Mexique.

Première Cour de District.—Thomas Walker, accusé de vol, a été hier mis en jugement et acquitté par le jury. Les individus suivans: Mathew Kelly, Francis Kramer, François Gotard et John Garety, prévenus de vol, ont été renvoyés à la Cour pour entendre la lecture de leur acte d'accusation ; [illegible] sont [illegible].

L'avocat de district a renvoyé [illegible] Samuel G. Reyes, accusé de vol.

[illegible]

La crevasse.—Les plaines situées de l'autre bord du fleuve offrent l'aspect d'un immense lac. Quoique l'on n'ait pas encore réussi à opposer une barrière aux eaux, celles-ci n'ont cependant pas causé d'autres dégats que ceux que nous avons mentionnés hier. La brèche ne s'est pas élargie. Nous apprenons que les ingenieurs ont imaginé de changer la direction des travaux, et qu'ils recommenceront sur de nouveaux frais ce matin. Nous doutons, malgré leur habileté reconnue, qu'ils obtiennent un résultat satisfaisant, le courant qui se précipite par l'ouverture de la crevasse est trop rapide pour être facilement arrêté. Il n'y aura chance de succès que lorsque le fleuve baissera.

Blessures.—Edmond Galligan a été arrêté hier pour avoir blessé à la poitrine, d'un coup de couteau, un homme de couleur libre nommé Félix. L'accusé, traduit devant le recorder Génois, a déclaré qu'il n'avait blessé Félix que par mégarde et qu'il n'avait contre cet individu aucun sujet de plainte. Le recorder n'en a pas moins somme Galligan de fournir caution pour répondre de sa prochaine comparution.

Un escroc.—William Galwin a été arrêté hier au moment où il faisait de secrètes perquisitions dans les poches d'une victime. Pris en flagrant délit, il a comparu tout penaud devant le recorder Baldwin qui, après avoir entendu la déposition du plaignant, a renvoyé le maladroit filou pardevant le 1re Cour de District.

Avis aux propriétaires de chiens.—Nous croyons devoir annoncer à nos lecteurs qu'une ordonnance pour la destruction des chiens, passée par le Conseil Général, est en force depuis le premier de ce mois. Tout chien non muni de muselière, qui sera trouvé errant dans les rues, devra impitoyablement être sacrifié. Que ceux qui possèdent des chiens de race, les musèlent ou leur défendent la promenade. Le danger serait grand.

Un bracelet en cheveux.—Un bracelet en cheveux, qui se trouve actuellement sans propriétaire, est déposé au bureau du recorder Génois. Il a été trouvé dans les poches de James Lane, individu suspect, qui l'a sans doute soustrait quelque part. Lane a été envoyé dans la maison de détention. Quant au propriétaire du bijou, qu'il aille vite réclamer son bien. Un bracelet en cheveux ! Diable, il s'y rattache peut-être quelque gracieux souvenir.

Conseil de la Municipalité No 1.—Séance de Lundi soir.—Présidence du Recorder Génois.

On donne lecture d'un message du Maire, en vertu duquel ce magistrat recommande que l'hôtel municipal soit illuminé samedi prochain en l'honneur de nos récentes victoires au Mexique; et recommandant également au Conseil la nomination d'un comité à l'effet de faire les préparatifs nécessaires pour la réception de l'honorable Daniel Webster.

Sur motion, un comité spécial est nommé relativement à ces deux recommandations du Maire.

M. Hagan, du comité nommé à l'effet d'examiner l'élection contestée de M. F. M. Crozat, présente un rapport, recommandant que le Conseil ait une séance spéciale vendredi prochain pour délibérer sur ce sujet.

M. Ramos présente un autre rapport déclarant que M. F. M. Crozat a été dûment élu, et rejetant le protêt de M. James Laby. Après une discussion fort animée, le Conseil adopte le rapport présenté par M. Hagan, par un vote de 6 voix contre 5.

Le Conseil adopte une autre résolution allouant la somme de $100 à M. Labourdette pour un mois de son salaire comme wharfinger de cette Municipalité.

M. Dupré présente une résolution qui est adoptée, augmentant le nombre des commissaires de police à sept, et fixant leurs salaires à $50 par mois.

Peu après le Conseil s'ajourne.

Conseil-Général.—Le Conseil-Général s'est assemblé extraordinairement, hier, à midi. Le but de la réunion était d'empêcher la compagnie des Water Works de déclarer, comme elle en a l'intention, un dividende de deux pour cent à ses actionnaires. Le Conseil a adopté une résolution qui enjoint au Maire de prendre une injonction contre la compagnie pour lui défendre de payer ce dividende, jusqu'à ce qu'il juge convenable de distribuer l'eau dans toutes les parties de la ville, comme l'exige sa charte.

M. Wilder a présenté ensuite une résolution portant qu'un comité spécial de cinq membres sera nommé pour s'occuper de la réception à faire à l'honorable Daniel Webster, et pour s'entendre dans ce but avec les différens conseils municipaux. Le Président a désigné pour composer le comité, MM Wilder, Suzy, Allen, Zacharie et Tucker.—Le Conseil s'est ensuite ajourné.

Théâtre d'Orleans.

Bénéfice de M. Colin.—*la Favorite*—Reprise d'*Anne de Boulen*—*Palo Alto*, symphonie.

Pendant que l'administration du théâtre et le public règlent leurs comptes de l'année avec les artistes, on ne pouvait oublier M. Colin, le contrôleur. Certes, il n'est pas indifférent, à l'entrée d'un lieu de plaisir, de trouver d'abord une figure amie, et de pouvoir, en cas d'embarras, recourir à l'obligeance de quelqu'un dont la main tienne le fil de ce dédale qui constitue un théâtre. Depuis longues années, ce poste est occupé à la salle d'Orleans ou ne peut plus dignement par M. Colin, le bénéficiaire de jeudi. Il n'est pas un habitué qui n'ait eu plus ou moins l'occasion d'apprécier la complaisance infatigable, la douceur, l'urbanité affectueuse qu'il sait mettre dans l'accomplissement d'un devoir très sérieux, très ingrat, et surtout très ennuyeux. N'est-ce pas en effet que le bureau de contrôleur le place juste dans une position analogue à celle de feu Tantale ! Il est là, sur un trône, sans doute, mais tous les trônes ont leurs ennuis. Seul immobile au milieu de ce flot qui roule, il voit tout le monde aller voir. Son spectacle, à lui, ce sont les portes qui s'ouvrent et se ferment, et quand elles s'ouvrent, que lui laissent-elles voir ! bon dieu ! des marchandes de bouquets, des marchandes d'oranges, des marchandes de pistaches ! à tout prendre, mieux vaut ce qu'on peut voir à l'intérieur, le marché de la *Muette* par exemple; le spectateur n'y achète rien, c'est vrai, mais il y entend un de ces chœurs élégans et vifs comme les écrit Auber. Quant aux pistaches, nous ne voulons pas laisser passer l'occasion de jeter l'anathème sur cette importune denrée, pour le bruit taquinant que font les consommateurs. Nous ne sachions pas que les compositeurs aient rien écrit avec accompagnement obligé de pistaches. Les entr'actes, quelquefois très longs, ne pourraient-ils suffire aux amateurs d'une nourriture frugale et d'une innocente distraction ?

Il y a déjà quelque temps qu'on n'a donné la *Favorite* au théâtre d'Orléans; c'est donc une bonne idée de M. Colin d'avoir mis ses intérêts sous le patronage de ce chef-d'œuvre si aimé de notre public. De mémoire d'amateur, la *Favorite* n'a trouvé une assemblée froide ou peu nombreuse. Nous croyons être exact en reconnaissant que c'est l'œuvre que nos artistes exécutent avec le plus d'ensemble et de perfection soutenue. Il y a peut-être dans quelques autres ouvrages des parties plus brillantes pour quelques-uns, mais ce chef-d'œuvre de Donizetti est rendu, selon nous, plus complètement bien que tout autre, et sans aucune de ces petites faiblesses qui viennent parfois ternir l'éclat des plus belles soirées. On saisira, nous n'en doutons pas, cette occasion de jeudi, la dernière de la saison.

Nous avons bien annoncé la semaine dernière la reprise d'*Anne de Boulen* ; mais il y aurait de l'injustice à ne pas revenir sur cette représentation, très agréable et très flatteuse pour Mme Casini, qui en était l'héroïne, et aussi très satisfaisante pour ses habitués. Cette musique si gracieuse tour à tour et si pathétique, si coquette quand elle n'est pas large et sublime, ces chants d'un charme si *Rossinien*, qu'on nous passe le mot, mêlés à ces accents passionnés qu'on aime tant dans Bellini, font peut-être d'*Anna Bolena* l'œuvre de Donizetti où ce maître a montré le plus de souplesse de talent. Les principaux rôles ont été dits fort convenablement, mais Mme Feury-Jolly s'est acquis dans celui de la Reine un nouveau titre à l'approbation générale. On doit applaudir au zèle toujours prêt, à ces efforts constants, à cette sûreté de talent qui ne font jamais défaut à notre prima-donna. Le public de mardi dernier lui a témoigné une bien juste faveur en lui faisant partager les bouquets de la bénéficiaire. Mme Casini, du reste, dont la modestie est un des principaux mérites, avait donné elle-même l'exemple de cette répartition.

Dimanche on a écouté une seconde fois les symphonies de M. Eugène Prévost. Cet ouvrage mieux compris que la première fois, a provoqué les bravos les plus empressés ; le travail savant et consciencieux de l'auteur de Cosimo a été mieux goûté, et cette nouvelle production de sa veine agréable et facile prendra rang désormais parmi nos meilleurs ouvrages.

Cette reprise, qui a réussi après la froideur d'un premier accueil, a paru d'un bon augure pour ceux qui ne désespèrent pas du succès du *Désert* à la Nouvelle-Orléans. Ils comptent que la direction en appellera d'un premier jugement qui ne saurait être définitif. La réussite de Félicien David n'est plus contestable ; il est [illegible] aujourd'hui. Un nouveau chef-d'œuvre de [illegible], *Christophe Colomb*, obtient maintenant en Europe un succès pareil à celui du *Désert*. Ce n'est donc pas le moment de [illegible] d'y retoucher, et [illegible] pour [illegible] le goût général, que en [illegible] avec connaissance de cause.

[illegible]

Visite du prince de Joinville a New-York.—Les journaux anglais confirment la nouvelle que nous avons naguère donnée de la visite que le prince de Joinville se propose de faire à N.-Y. cet été. Parmi les bâtiments dont se composerait son escadre, on cite l'*Hercule* et le *Jemmapes* de 100 canons chacun, et le steamer *Panama*. Cette nouvelle va bien, dit-on, la sortie du *North Carolina* de l'arsenal de Brooklyn. On veut qu'il soit à la place qu'il occupe d'ordinaire dans la rade de New-York pour pouvoir saluer le prince et l'escadre française.

ESPAGNE.

Changement de ministères.—On lit dans la correspondance ordinaire de Madrid, à la date du 22 avril :

"La crise ministérielle vient de recevoir son dénoûment : à une heure avancée de la nuit, M. le duc de Sotomayor a été relevé (*relevado*) (terme qui implique une sorte de destitution) de ses doubles fonctions de président du conseil et de ministre des affaires étrangères. Ces doubles fonctions sont conférées à M. Pacheco. La *Gazette* de ce matin en donne la nouvelle officielle. Les deux décrets sont contresignés par M. Roca de Togorès, ministre de l'instruction publique, du commerce et des travaux publics.

"S'il faut en croire quelques bruits de ville, les ministres de l'intérieur et des finances auraient encore travaillé comme d'habitude avec la Reine dans la soirée. Plus tard M. Roca de Togorès s'est rendu au palais pour l'expédition des affaires. Il paraît que la Reine lui a exprimé le vœu que le ministère offrît sa démission. Le ministre a déclaré à S. M. que personnellement il n'y voyait pas d'inconvénient ; mais il a ajouté qu'il doutait que ses collègues fussent disposés à se retirer. Il est probable qu'à la suite de cette conférence M. Roca de Togorès a consenti à faciliter à S. M. les moyens de refaire son cabinet, puisque c'est lui qui a signé les deux ordonnances insérées dans la *Gazette*.

"Le nouveau cabinet réunira-t-il une majorité compacte dans la Chambre des Députés ? Telle est la majorité à l'ordre du jour. Ce qui paraît certain, c'est qu'au premier rang des députés de l'Opposition figureront MM Mon et Pidal ; il est impossible, en effet, que ces deux anciens ministres aient déjà oublié la manière dont le président actuel du conseil qualifiait leur politique, l'appelant désastreuse au dedans et au dehors."

Une autre correspondance un peu plus récente ajoute :

"Le nouveau cabinet s'est présenté le 29 mars devant les Cortès ; là M. Pacheco a déclaré au nom de ses collègues que le ministère était décidé à suivre une politique libérale et modérée. Il a en même temps prié la chambre de s'ajourner pour quelques jours afin de laisser aux nouveaux ministres le temps d'examiner les projets de loi présentés par leur prédécesseur. Quant à la politique extérieure, M. Pacheco a déclaré qu'elle serait *Espagnole*, tout en demeurant en relations amicales avec les puissances étrangères. "Le gouvernement de la Reine, a-t-il ajouté, est déterminé à ne pas laisser mettre en péril la couronne de Portugal."

Ce programme, vous le voyez, monsieur, est bien pâle et ne dit pas grand chose. La dernière phrase seule fait entrevoir des velléités d'intervention monarchique en Portugal, ce qui en vérité serait un singulier début pour un ministère d'origine et d'essence progressistes. Enfin nous le verrons à l'œuvre et, si mal qu'il fasse, il fera toujours mieux que ceux qu'il a renversés.

"P. S. On parle d'un rapprochement complet avec le parti progressiste dont le gage et le premier effet seraient la nomination d'Espartero à l'ambassade de Londres : le général Narvaez viendrait en même temps prendre à Paris la place de M. Martinez de la Rosa. Bruits de coulisse que je vous mentionne pour mémoire et sans y attacher la moindre importance : les deux faits se contrediraient d'ailleurs d'eux-mêmes, à moins que le nouveau cabinet ne veuille faire de la politique mixte ou de coalition.

FEUILLETON.

ESPAGNE ET AFRIQUE.

Voir l'*Abeille* du 10 courant.

VI

Madrid, 11, au matin.

Enfin, madame, la voilà passée, cette terrible émotion qu'on nous avait promise au premier combat de taureau. L'un de nous a [illegible] l'autre s'est trouvé [illegible] tout à fait, les quatre autres sont restés fermes [illegible] comme ces vieux Romains que les Gaulois [illegible] prirent pour des dieux du Capitole.

Mais d'abord, [illegible] le prince [illegible] a été charmant [illegible] toujours, et a trouvé moyen de dire un mot aimable à chacun de nous. Mes amis s'étonnaient qu'un si jeune prince eût déjà cette charmante flexibilité de paroles qui trouve pour chacun ce qu'il faut dire à chacun. C'est que rien ne donne de l'esprit comme le bonheur, et que le duc de Montpensier me paraissait hier soit le prince le plus heureux du monde.

Je vous raconterai bien toutes ces fêtes, madame, si quelques portraits n'avaient point annoncé que je partais comme historiographe officiel de son altesse. C'est une manière qui vous conviendra un magnifique programme, mais vous pourrez lire toutes ces belles choses dans une lettre pétillante de verve que mon ami Achard vient de me communiquer à l'instant même et qu'il envoie à l'*Epoque*.

Car il faut vous dire, madame, que la colonie française augmente de jour en jour, formant déjà ressemblera à une occupation. Quand on se promène dans les rues, on y rencontre en vérité autant de Parisiens que d'Espagnols. N'était un soleil magnifique, des mantilles à foison, des yeux noirs comme je n'en ai pas encore vu, et ce petit sifflement d'éventails qui agite éternellement l'air de la Castille, on pourrait se croire en France.

Après ma visite à l'ambassade, mes deux premières visites ont été à deux bons amis à moi que vous connaissez de nom. L'un de ces deux amis est le comte Roca de Togorès (1), qui sera ministre un jour, et le duc d'Ossuna, qui l'aurait probablement été déjà s'il l'avait voulu.

Roca de Togorès est un des premiers poètes et un des hommes les plus spirituels de l'Espagne. L'Espagne a le bon goût de croire que ses poètes ne sont pas bons seulement à faire de la poésie, et que ses hommes d'esprit ne sont pas seulement des diseurs de bons mots. Roca de Togorès a répondu à cette confiance en devenant un des hommes les plus populaires de l'Espagne.

Le duc d'Ossuna est un de ces seigneurs comme il en reste si peu dans les sociétés modernes. Treize ou quatorze fois grand d'Espagne, décoré de plus d'ordres que n'en peut porter sa poitrine, il est le dernier de sa race, et représente les trois maisons gigantesques qui sont venues se fondre dans la sienne : Lerma, Benevente, Infantado. Ses aïeux, depuis cinq cents ans, n'ont pas quitté les marches du trône, et quelques-uns se sont assis sur le trône lui-même. Comme le Ruy Gomez de Sylva d'*Hernani*, il touche du pied à tous les ducs, du front à tous les rois. Ses revenus sont immenses, et l'on prétend qu'il en ignore le chiffre ; ses propriétés couvrent l'Espagne et les Flandres. Il a, dans les Pays-Bas, des châteaux plus beaux que ceux du roi qui règne. Il a en Espagne des forteresses, où, en le supposant sujet rebelle comme il est sujet dévoué, il tiendrait pendant un an, rien qu'avec ses domestiques, contre toutes les armées espagnoles. Enfin, il a des plaines à lui, des chaînes de montagnes à lui, des forêts à lui ; et dans ces forêts—écoutez bien, ceci, madame—il a des voleurs à lui.

Je vous ai dit, madame, qu'il restait en Espagne cinquante à soixante voleurs. Eh bien ! sept de ces voleurs sont à d'Ossuna.

N'allez pas conclure, madame, que d'Ossuna est le chef de ces sept voleurs.

Non pas ; il en est propriétaire, voilà tout.

Voilà comment d'Ossuna a acquis cette singulière propriété.

Lorsqu'on détruisit, il y a trois ou quatre ans, le brigandage en Espagne, une soixantaine de voleurs, comme nous l'avons dit, échappèrent à la destruction : trente ou quarante se réfugièrent dans les gorges impénétrables de la Sierra, huit ou dix entre Castro de Rio et Alcandete, et le reste dans les forêts de l'Alamine.

Or, les forêts de l'Alamine appartiennent à d'Ossuna.

Pendant quelque temps, les gardes de d'Ossuna tourmentèrent les voleurs, gens peu endurans, tourmentèrent les gardes d'Ossuna. Il y eut des coups de fusil échangés, force balles perdues dans les arbres, mais aussi quelques-unes trouvées dans des cadavres. C'était un état intolérable : il survint un armistice ; l'armistice fut posé sur les bases suivantes :

Il y aurait trève entre les gardes et les voleurs.

Les gardes ne traqueraient plus les voleurs, mais aussi, de leur côté, les voleurs n'arrêteraient jamais aucun voyageur notoirement connu pour être parent, ami ou porteur d'un laissez-passez de d'Ossuna.

En outre, le prêtre d'un village, situé au milieu de la forêt, et appartenant à d'Ossuna, le prêtre, disons-nous, aurait mission de confesser, administrer et enterrer ceux des voleurs qui naturellement ou par accident, passeraient de vie à trépas.

En vertu de cette convention, le prêtre confessa, administra et enterra de son mieux les voleurs, qui, de dix qu'ils étaient, furent réduits définitivement à sept.

Un jour, ou plutôt un soir, les voleurs étant à l'affût virent venir à eux la marquise de Santa-C....

Voulez-vous me permettre de vous dire, en passant, madame, que la marquise de Santa-C.... est une des plus jolies femmes de Madrid; — et, lorsque l'on dit une des plus jolies femmes de Madrid, on dit une des plus belles femmes du monde.

La marquise de Santa-C.... était donc dans sa voiture, cheminant au grand trot de son attelage, et cela sans se douter de rien, lorsque tout à coup sept escopettes apparurent aux regards ébouriffés du cocher et du valet de chambre. La voiture s'arrêta.

La marquise mit la tête à la portière, vit ce dont il s'agissait et se trouva mal.

Les voleurs profitèrent de son évanouissement pour la dévaliser; mais cela se fit avec de tels égards, qu'il était facile de voir que les voleurs prenaient à tâche de se montrer dignes, en tout point, du patronage que leur était accordé.

L'opération terminée, les voleurs firent signe au cocher de continuer son chemin.

La marquise revint à elle en sentant le roulement de la voiture.

Elle était saine et sauve; mais les voleurs lui avaient tout pris, jusqu'à son dernier réal: tout enlevé, jusqu'à son dernier bijou.

La marquise, en arrivant à Madrid, courut annoncer à d'Ossuna l'événement dont elle venait d'être victime.

—Leurs avaient-ils dit que j'avais l'honneur d'être votre cousin, madame ? demanda d'Ossuna.

Je n'ai rien pu leur dire; j'étais évanouie, répondit la marquise.

—Très bien.

—Comment, très bien !

—Oui, je m'entends; rentrez chez vous, marquise, et attendez-y de mes nouvelles.

Huit jours se passèrent sans que les nouvelles promises par d'Ossuna arrivassent à Mme de Santa-C....

Le neuvième jour, elle reçut l'invitation de passer chez son cousin.

D'Ossuna l'attendait dans son cabinet avec un homme inconnu.

—Chère marquise, dit d'Ossuna en allant au devant d'elle et en la conduisant près d'une table sur laquelle était un sac d'argent et un tas de bijoux, voulez-vous me dire quelle somme vous aviez dans votre voiture ?

—Quatre mille réaux.

—Comptez, dit d'Ossuna en lui présentant le sac,—ou plutôt je vais compter moi-même. Vous avez de trop jolies mains pour les salir en touchant une si grossière monnaie.

D'Ossuna compta l'argent renfermé dans le sac : il n'y manquait pas un maravedis.

—Maintenant, chère marquise, continua-t-il, examinez ces bijoux, et voyez si vous retrouvez votre compte.

La marquise passa en revue, bracelets, chaînes, montres, châtelaines, bagues, broches, collier; il n'y manquait pas une épingle d'or.

—Mais qui vous a donc rendu toutes ces choses ! lui demanda la marquise.

—Monsieur, répondit d'Ossuna en lui montrant l'homme inconnu.

—Et quel est ce monsieur ?

—Monsieur est le chef des bandits qui vous ont arrêtée. Je ne suis plaint à lui. Je lui ai dit que vous étiez ma cousine, et il est au désespoir que vous ne le lui ayez pas dit vous-même, car sans cela, au lieu de vous arrêter, il vous eût au contraire donné une escorte si vous en eussiez eu besoin. Il vous offre donc, chère marquise, ses bien sincères et bien respectueuses excuses.

Le bandit s'inclina.

—A tout péché miséricorde, continua d'Ossuna; voyons, pardonnez-lui.

—Oh ! de grand cœur, dit la marquise ; mais à une condition.

—Laquelle ! demanda le duc.

Le bandit fixa sur la marquise son œil inquiet et intelligent.

—C'est, continua la marquise, choisissant parmi les bijoux un simple anneau d'or, c'est qu'à l'exception de cette petite bague que je reprends, parceque elle me vient de ma mère, monsieur remportera tout ce qu'il a apporté.

Le bandit voulut débattre.

—C'est qu'à ce prix que je pardonne, continua la marquise.

—Mon cher, dit le duc, ma cousine est fort entêtée, passez par où elle veut, je vous le conseille.

Le bandit, sans répondre un seul mot, reprit son argent et ses bijoux, s'inclina et sortit.

Quand la marquise rentra chez elle, on lui dit qu'un homme était passé à l'hôtel et avait laissé un paquet à son adresse.

La marquise ouvrit le paquet ; il contenait les bijoux et l'argent.

Il n'y avait pas moyen de poursuivre le bandit dans les forêts de l'Alamine, force fut donc à la marquise de reprendre ce qui lui appartenait.

Depuis ce jour, aucune marquise du même genre n'a été commise, et le duc d'Ossuna n'a pas eu un seul reproche à adresser à ses voleurs.

Voici ce que c'est qu'un grand seigneur d'Espagne, madame ; vous voyez que cela ressemble assez peu à nos grands seigneurs de France.

Avant de me quitter, le duc m'a invité à déjeuner pour demain. Je me ménage une surprise, à [illegible].

Soyez tranquille, ma belle, comme je n'en doute point, cette surprise en vaut la peine, je vous en ferai part.

Ce matin, Madrid s'est éveillé en fête. Tous ces théâtres et toutes ces places que nous avions vus vides hier, en arrivant, à six heures du matin, étaient, les théâtres pleins d'acteurs, et les places pleines de spectateurs.

C'est que sur chacun de ces théâtres bondissait tour à tour la danse nationale de chacune des quatorze grandes provinces d'Espagne : Catalogne, Valence, Aragon, Andalousie, Vieille Castille, Nouvelle Castille, Leon, Galice, Asturies, Navarre et Biscaye.

Tous les danseurs, hommes et femmes, la castagnette obligée aux mains, étaient revêtus des costumes nationaux, qu'en Espagne comme ailleurs, hélas ! voit s'effacer de jour en jour, mais qui, grâce à cette circonstance, reapparaissaient dans toute leur pureté native.

Chaque groupe de danseurs avait été recruté du pays qu'il représentait.

C'est là que le [illegible] cet étrange sentiment de couleur [illegible] dans les nationaux [illegible]. Avez-vous remarqué [illegible] c'est que pas un marché de [illegible] tous des vêtements [illegible] jusqu'à ce qu'au fond de tout à la [illegible] Robens, [illegible] au fond et à la cour de Bamme [illegible] lorsqu'on y envoie en Espagne [illegible] vit flamboyer [illegible] magnifique arc-en-ciel que forme la population de Madrid. [illegible] chaque vêtement semble une palette chargée des tons les plus vifs [illegible] les rues de Madrid en [illegible] de leur [illegible] le de fleurs.

Comme il n'y a pas assez de danseurs pour remplir toutes les estrades à fois, quand un groupe a accompli dans [illegible] le nombre de figures qu'il doit exécuter, il cède sa place en route, musique en tête, pour aller chercher un autre théâtre et d'autres spectateurs.

Alors, par tout son chemin, ces fenêtres se garnissent de têtes de femmes aux épaules nues, aux cheveux lissés et noirs comme des ailes de corbeau, sur ces cheveux, un bon, n'ayant qu'une rose pourpre, quelque camelia ardente ; [illegible] une mantille couvre tout cela sans le cacher ; puis les éventails [illegible] s'agitent [illegible] se déroulant entre les doigts effilés qui les tourmentent avec une incroyable adresse et une adorable coquetterie.

Cependant le théâtre abandonné ne reste pas longtemps vide : aux danseurs succèdent les combats, des Maures, coiffés de turbans et armés de cimeterres, des chevaliers avec des jupes bleues, des maillots collans, des toques à plumes et des épées en croix, comme on en portait, il y a vingt ans, à la Gaîté et à l'Ambigu, figurant, les uns les soldats du roi Bobdil, les autres les croisés du roi Ferdinand, s'emparent des théâtres et représentent tant bien que mal la prise de Grenade et les hauts faits du grand capitaine. Pour les animer, une musique composée de tambours et de trompettes retentit incessamment, pétillante et barbare, à croire qu'au lieu d'assister au siège de Grenade on assiste à la prise de Jéricho.

Sur d'autres estrades, nous vîmes des Chinois avec leurs chapeaux en pagodes, leurs yeux retroussés, leurs longues moustaches et leurs habits soyeux tout ruisselants de grelots. Mais la vérité me force à dire que les honneurs de la journée étaient en général pour les danseurs et les Maures. Les Chinois, sans être tout à fait abandonnés, me paraissent un peu vieillis, même en Espagne.

C'est au milieu de cette population fiévreuse, sillonnée à chaque instant par des carrosses qui semblaient tirés des écuries du roi Louis XIV, et qui passaient à grand fracas traînés par des attelages de chevaux ou de mules empanachés, que nous gagnâmes l'église d'Atocha, où se célèbrent d'ordinaire les mariages des infans et des infantes d'Espagne.

Jamais, je crois, tant de monde n'a tenu sur un si petit espace, et tant d'or n'a été étalé sur tant d'habits de cour.

Au milieu de ce luxe qui rappelait les anciens possesseurs de l'Inde et du Pérou, nos deux jeunes princes se faisaient remarquer par une simplicité militaire. Ils portaient tous deux l'uniforme de maréchaux-de-camp : culotte blanche, bottes à l'écuyère, grand-cordon rouge en sautoir, et la Toison-d'Or au cou.

Celle de son Altesse le duc de Montpensier était en diamans.

La reine était charmante de grâces. L'infante resplendissante de beauté.

Bon ! voilà que j'avais dit que je ne raconterais rien de toutes ces merveilles, madame, et qu'au lieu de me tenir parole que je m'étais donnée à moi-même, je me laisse entraîner à vous faire des descriptions sans fin.

Je me contenterai donc de vous dire qu'à deux heures le patriarche des Indes prononça la bénédiction nuptiale.

Nous retrouvâmes en sortant la foule non moins épaisse que nous l'avions trouvée en entrant. Eau de Benjoin, avec son costume de Says, excitait surtout l'admiration générale.

Cette admiration nous retarda quelque peu, à notre grand regret, car nous avions hâte de revenir chez nous d'habits pour aller voir la course. La course était indiquée pour deux heures et demie, et c'est peut-être le seul spectacle où l'on ne fasse jamais attendre le public, même pour la reine.

J'ordonnai au cocher de quitter le Prado, tout encombré de préparatifs d'illuminations et de feux d'artifices, et de prendre les rues les moins fréquentées. Nous avions notre toilette à faire, ou plutôt à défaire.

A deux heures un quart, nous touchions Casa-Monnier, à deux heures et demie, nous étions prêts à monter en voiture, lorsqu'une querelle avec notre cocher, qui ne voulut jamais nous laisser monter cinq dans son véhicule, vint compliquer notre situation en nous laissant sur le pavé.

Il fallait gagner à pied la porte d'Alcala, et de la Casa-Monnier à la porte d'Alcala il y a un bon quart de lieue ; c'était, même en courant, au moins dix minutes de chemin.

C'est véritablement un spectacle curieux, madame, que Madrid se rendant à une course de taureaux. On dirait un fleuve débordé roulant sur une pente : ces gens que vit Dante, après avoir franchi le seuil désespéré de l'enfer, et que le vent poussait devant lui comme un tourbillon de feuilles, ne franchissaient pas l'espace avec plus de vitesse et d'empressement que cette foule partagée entre tant de spectacles, qui était en retard comme nous pour son spectacle favori. Toute cette rue d'Alcala large comme notre avenue des Champs-Elysées, et terminée par une porte presque aussi gigantesque que notre arc-de-triomphe de l'Etoile, ressemblait à un champ d'hommes et de femmes aussi pressés que le blé dans une plaine, et courbés tous du même côté par le vent fiévreux de la curiosité.

Pour ce grand jour, on avait fait sortir de leurs remises des carrosses comme on n'en trouve plus que dans les tableaux de Vandermeulen, et des calèches comme on n'en voit nulle part. —Entre les roues de ces voitures, [illegible] pitons, passent, [illegible] les gens [illegible]

Immenses de cavaliers sur leurs chevaux andalous, l'omnibus passe avec une célérité inaccoutumée, chargé d'autant de curieux que peut en contenir non seulement son intérieur, mais encore son impériale, labourant tout ce flot humain comme Léviathan fait de la mer.

Nous arrêtâmes une voiture qui passait et qui ne contenait encore que quatre personnes. Nous jetâmes deux douros au cocher qui voulait s'opposer à notre invasion, ignorant jusqu'à quel point cette invasion lui serait profitable, et qui, de notre générosité, nous enlouma dans son véhicule, comme un boulanger fait de six pains, en criant à ses premiers voyageurs : "Pressez-vous ! pressez-vous !"

Les uns se tinrent debout, soutenant comme Atlas fait du monde le haut de l'impériale avec leurs épaules ; les autres s'assirent sur des genoux complaisans ; les autres, enfin, parvinrent à se glisser entre les fémurs étrangers, comme des coins de tortue. Tout cela pendant que la voiture continuait son galop enragé ; mais il est convenu que ce jour-là on est inexorable aux coups comme à la pression ; pourvu que l'on arrive, c'est tout ce qu'il faut, arrivât-on moulu, brisé, en morceaux.

Nous arrivâmes à la porte d'Alcala ; notre locomotive s'arrêta à trente pas à peu près d'un vaste monument représentant un pâté bas de forme. Nous sautâmes à terre, et le dernier était encore en l'air que le carosse repartait au galop de ses deux mules, qui semblent partager la fièvre générale pour aller chercher d'autres curieux.

Nous pressâmes le pas. J'aurais voulu voir, avant d'entrer dans le cirque, la chapelle où l'on dit la messe mortuaire, la pharmacie avec ses deux médecins, la sacristie avec son prêtre, les uns se tenant prêts à secourir les blessés, les autres à confesser les mourants ; mais nous n'avions plus le temps, nous entendions sonner la fanfare qui annonce que l'alguazil vient de jeter au garçon du cirque la clef du Toril. Nous prîmes nos billets ; nous nous engouffrâmes dans la large porte, et, avec un de ces battemens de cœur qu'on éprouve toujours quand on va voir une chose inconnue et terrible, nous gravîmes l'escalier qui nous conduisait à nos galeries.

On me fait observer, madame, qu'il est tantôt sept heures ; il faut que je revête mon habit de cérémonie. M. le duc de Rianzarès a eu la bonté de m'inviter hier à la cérémonie de la chapelle du palais, et j'ai reçu ce matin de Bresson une lettre qui renouvelle cette invitation.

A demain donc, ou à cette nuit, la course des taureaux.

ALEXANDRE DUMAS.

(*La suite à demain.*)

(1). La prédiction de M. Alexandre Dumas n'a pas été beaucoup de temps à se réaliser: M. Roca de Togorès est ministre aujourd'hui.

Les actionnaires dont les noms suivent, acceptent [illegible] comme candidats aux places de directeurs de la Banque des Citoyens, à l'élection qui doit avoir lieu le 24 courant.
A. B. ROMAN,
JAMES ROBB,
ARNOLD BODIN.
11 mai—12

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIÉS.

Navire Lady Faulkland, Smith pr Liverpool. [illegible], Parker, pr New York. Remittance, Marshall, pr Brazos. Bengal, Cook, pr Cork et un marché. [illegible] Carton, Foster pr Boston.
Barque Nashua, Shaw, pr Glasgow. Swan, [illegible] pr Philadelphie. Alabama, [illegible] pr Vera Cruz. Delaware, Fisher, pr Philadelphie.
Brick [illegible] Mathews, pr Philadelphie. John Knox, pr Cork et un marché.
Goëlette Stranger, Tobey, pr Charleston. Sam Lewis, Ford, pr Brazos.

ARRIVÉS.

Navire Queen Mab, Rowe, de Liverpool. Mertown, Hamilton de Liverpool. Hudson, Poole, de Bremerhaven. Southport, Griffith, de Vera Cruz.
Brick Rowland, Adams, de Vera Cruz. United states, York, de Wilmington. [illegible], de la Havane. Virginia, Jordan, de New York.
Goëlette Minerva, Davis, de Vera Cruz. Mary Langdon, Cole, de New York.
Steamboats Mohawk, Rudd, de St Louis. Jas L Day, Wood, de Vera Cruz. Jas Dick, Bellsnyder, de Nashville. St Mary, Muggah, de St Martinville. Rainbow, Bellnet, de Bayou Sara. Concordia, Pease, de Milliken's Bend. Clarksville, Hunter, de Nashville. Creole, Reynolds, de Mobile. Saranak, McIntyre, de Pittsburg. Louisiana, Lott, de St Louis. Jewess, Righter, de St Louis. [illegible], de Port Caddo. [illegible], de Fort Smith. [illegible], de St Louis. James Hewitt, [illegible], de la Mobile.

Les amateurs des beaux arts d'ou[illegible] pas qu'ils [illegible] onze heures, que M. Vigne [illegible] vendre [illegible] une belle collection de tableaux et de gravures.

A un Calomniateur Anonyme!!!

Attaqué dans l'ombre, dans mon honneur et ma réputation, j'invite le lâche auteur de certaines correspondances à se faire connaître à MM Gopel et [illegible] No. 6, rue de Chartres, où on accompagnera [illegible].
THEO. GIVEAUDAIS.

MAGASIN DE GROCERIE A VENDRE

LES soussignés désirant changer leur genre d'affaires offrent à vendre leur établissement, situé [illegible] entre Conti et Commune, avec les [illegible] le bail [illegible] Orleans.
VALETON FRERES.

CERCEAUX—25000 perches de hickory, cerceaux [illegible] pour barils de [illegible]
MORTIMER, TURNER & Co,
[illegible] chantier No 114, rue des Magasins.

$5 de Recompense.

Seront payés à quiconque ramenera au soussigné Rover, gros chien de Terre-Neuve, [illegible] ayant les bouts de trois pattes blancs, une plaie au cou, un collier de cuir.
F. W. BENSIECK,
11 mai—2f 16, rue Girod.

TRUFFES—En débarquement du navire Lorena, venant du Havre, et à vendre par le soussigné [illegible] fraiches du Perigord, au naturel,
200 [illegible] do do
CHS. DUFOUR, 11, Conti.

SANGSUES—3 caisses grandes sangsues espagnoles reçues par le brick Orleans, de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,
11 mai 44 Poydras.

PATE DE GOUYAVE—Une caisse d'excellente qualité, faite à Puerto Principe, à vendre par
11 mai W. H. SIMMONS, 44 Poydras.

IMPORTATIONS directes, par les navires James Perkins et Persian, de Bordeaux et Marseille, et en magasin
40 barriques Montferrand;
40 do Blanquefort et Macau;
4 do Margaux et Lafitte; 25 do Marseille;
4 do Sauterne. 40 demi do do;
100 quarts Porto ordinaire; 20 do do vieux;
30 do Madère de Marseille;
25 do supérieur et vieux;
12 demi pipes Cognac de marques choisies;
4 do peach Brandy, 200,000 bouchons;
10 paniers anisette;
600 caisses vin rouge et blanc, à vendre par
11 mai P LONGIE, 116 rue Royale

CONDUIT à la prison de police de la Seconde Municipalité, la griffonne nommée LUCY, âgée d'environ 21 ans, taille 4 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M Barber.
Aussi, JULY, nègre âgé d'environ 27 ans, taille 5 pieds 3 pouces, se disant appartenir à M. Kelly.
Les propriétaires sont requis de venir retirer leurs esclaves, en prouvant leur propriété et en payant les frais N. H. HACKETT,
11 mai—1m Gardien

SUCRE de la Havane.—150 caisses en débarquement du brick Helen, à vendre par
5 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

COGNAC—10 demi pip. Maglory, fine champagne, 10 quarts do do
En débarquement du Robert Parker, à vendre par
5 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

VINS pour Familles.—20 barriques en débarquement du Robert Parker, à vendre par
5 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

COGNAC—15 demi pip. Maglory, fine champagne, 20 quarts do do do
20 quarts vieux cognac supérieur, 1805,
200 barils vin blanc, supérieur,
100 barriques vin rouge, divers crus et très vieux,
100 caisses vin Haut Talence,
10 do prunes en jarres à vendre par
5 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

10 CAISSES COTON blanc convenable pour le marché mexicain à vendre par
5 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

1000 livres Saucissons du pays, imitation de Lyon, à vendre par
5 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

REÇU 3,000 Sangsues de la Havane, par le brick Adam Gray, à vendre à la pharmacie de
DOMINIQUE CASTELNAU,
5 mai coin Royale et St Louis.

VANILLE—5 caisses vanille, en débarquement de la goëlette Orégon, de Tampico, et à vendre par BERTRAND & BROS,
5 mai Encoignure Royale et Bienville.

CAFE RIO—1,000 sacs très supérieur, de la montagne, à vendre par J W STANTON & Co.
5 mai Encoig. Magasins et Lafayette.

L'ECHO DES FEUILLETONS

La 5eme livraison de l'Echo des Feuilletons contenant la suite de "La Guiquengrogne", par Emile Chevalet, vient d'être reçue par le soussigné, agent. Vor. HEBERT,
149, rue de Chartres.
N. B.—Il reste encore quelques abonnements à placer : le prix est de $2 50 par an. 3 mai

AU DESSOUS DU PRIX COUTANT.
AUJOURD'HUI, le soussigné continue la vente de son stock de marchandises sèches, au dessous du prix d'importation.
Il y a de bons marchés à faire.
3 mai A. C. GOUGH, 29, Chartres.

OMBRELLES—200 ombrelles extra riches, à des prix très bas. Aussi—2 caisses toile d'Irlande superfine, pour devants de chemises. 2 caisses Plaille, à vendre au-dessous des cours par
3 mai A. C. GOUGH, 29, Chartres.

SUCRE DE LA HAVANE—25 caisses de sucre brun en magasin, à vendre par
WM. H. SIMMONS,
4 mai No. 44, rue Poydras.

WHISKEY—170 barils de Whiskey rectifié, à vendre par W. H. SIMMONS,
4 mai 44, rue Poydras.

CIGARRES DE LA HAVANE—[illegible] cigarres de Regalias, des marques suivantes, [illegible] Benitis, Lealtad, Lona, Montezu, Colon, et Corbalal, à vendre par W. H. SIMMONS,
44, rue Poydras.

[illegible]

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis de M. King, dont par erreur nous avions mal donné l'adresse dans notre dernier numéro. Le magasin de M. King est rue Gravier, No. 72. Les marchandises qu'il annonce doivent être vendues immédiatement, et il y aura de bons marchés à faire.

VENTE DE BELLES PROPRIÉTÉS, EN PLEIN RAPPORT.—SUCCESSION MACARTY.
Les spéculateurs et capitalistes se rappelleront que c'est le 17 mai courant que commence la vente sans réserve des immeubles de la dite succession, parmi lesquels se trouvent : 1o La belle résidence qu'habitait feu L. B. Macarty ; 2o L'hôtel Conti ; 3o Plusieurs maisons sur la Vieille Levée, près la Halle aux Boucheries ; 4o Plusieurs magasins, sur la Nouvelle Levée, Seconde Municipalité ; enfin, des terrains de valeur, en grand nombre.
Pour les détails, dimensions des terrains et description des bâtimens, voir les annonces dans une autre colonne. 10 mai

BRULURE.—La semaine passée deux enfans ont été si horriblement brûlés qu'ils n'ont pu échapper à la mort. Si des amis avaient eu en leur possession du *remède magique de Connell*, il est probable qu'on leur aurait sauvé la vie, et de plus cette forte brûlure eut été guérie sans lui faire la moindre cicatrice. Combien de temps les parents négligent-ils de se procurer ce remède extraordinaire, lorsqu'ils devraient constamment l'avoir dans leur maison.
(N.-Y. Sun)
Le remède magique non-seulement guérit les brûlures, mais encore les boutons de fièvre, les ulcères, les inflammations, le tic douloureux, &c. &c. Il est vendu chez MM. Comstock & Co, 30, rue Poydras, seulement. 10mai

RENOVATEUR DES CHEVEUX, DE JONES.
Personne ne doute qu'en excitant les racines et la peau de la tête, une belle chevelure ne puisse être produite. Lorsque les racines sont en vigueur, un résidu de peau morte s'échappe de la tête et les cheveux deviennent d'un beau lisse. Ainsi lorsque les racines sont fermement prises, rien ne peut empêcher la croissance d'une superbe chevelure.
Le Rénovateur de Jones produit les effets que nous avons énumérés ci-dessus. Nous prions ceux qui doutent de lire le certificat ci-dessous d'une personne respectable.
(Du New-York Sun, décembre 1841.)
Un de nos jeunes amis demeurant rue Bleeker, et bien connu dans Wall Street, fut attaqué d'une fièvre; les cheveux du couronnement de la tête sèchèrent, ceux des côtés de la tête devinrent roux, secs et remplis de peaux mortes. Par l'usage du Rénovateur de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE MAURE POUR LES CHEVEUX.
Pour teindre les cheveux rouges, gris ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépôt de Dalley, No 151, Chartres.
10 mai

Véritable Baume de Colombie.
Une belle chevelure est la parure d'une femme. C'est une vérité qu'il est inutile de répéter, car toutes les femmes en sont convaincues. Pour la conserver, il faut employer le Baume de Colombie, dont les avantages sont de donner un brillant magnifique, de la faire boucler, de l'empêcher de grisonner et de tomber. Ce baume est le seul qui ait une vertu réelle. Il ne se vend qu'au No 30, rue Poydras, magasin où l'on trouve le véritable Remède Magique. 4 mai

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Le 10 mai 1847.
Conformément aux résolutions adoptées le 3 mai courant, par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orleans, engageant le Maire à fixer un jour où les citoyens de cette ville seront appelés à témoigner par une ILLUMINATION GENERALE l'admiration et la reconnaissance que leur inspirent les brillants faits d'armes des officiers et soldats Américains dans les plaines du Mexique, le soussigné, Maire de la Nouvelle-Orleans, a l'honneur d'inviter respectueusement tous les citoyens des trois Municipalités à illuminer leurs maisons et hôtels dans la soirée de samedi, 15 du courant ; les Conseils Municipaux sont également invités à faire illuminer les places et édifices publics, et les capitaines de navires qui se trouveront dans le port à pavoiser leurs bâtiments depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.
A. D. CROSSMAN, Maire.

Lampions ! Lampions !
LES soussignés offrent à vendre à très bas prix des Lampions pour l'illumination générale qui doit avoir lieu samedi le 15 courant, et recevront jusqu'à vendredi des commandes pour toute quantité.
B. MASPEREAU & Co.
11mai 24, rue Condé.

SOCIETE.—Les soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison de HENRY TETE & CO pour l'entreprise de tous genres d'affaires en commission.
HENRY TETE,
1 mai—1m A. VERLOIN DE GRUY.

Bureau de Placement
POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a transféré son bureau, rue Ste Anne, encoignure Condé, à côté du Commercial Exchange. Il espère par ses soins et son exactitude mériter la confiance du public.
Les personnes qui auront des travaux de quelle nature que ce soit à faire exécuter, tels que réparations et nettoyages de maisons, confections de toute espèce d'effets, d'habillemens, lingerie, broderie, &c., peuvent s'adresser au bureau où les meilleurs ouvriers se trouvent [illegible] et au plus, moyennant [illegible] se paye [illegible] à l'avance.
1mai—3m L. CATOIR.

MME MAUGEY née Dezeveaux, sage femme, reçue par la faculté de médecine de Paris et de la Nouvelle-Orleans, a l'honneur de prévenir les dames de sa clientelle, et le public en général, qu'à dater de ce jour, le 1er mai, son domicile est actuellement rue Royale, No 149, entre Toulouse et St Louis. Des chambres convenables y sont disposées afin de recevoir des Dames pensionnaires et qui désireront y faire leurs couches. Mme Maugey soigne, vaccine, et donne ses soins à toutes les maladies des dames et enfants.
1er mai—2m

A VENDRE, une jolie propriété, située dans la première Municipalité, faubourg Treme, ayant 46 pieds environ face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Galvez et Miro. Il y a sur le dit lot de terre, une maison composée de deux grandes chambres, deux cabinets, galerie devant et derrière, cuisine, écurie. Autres commodités, puits, lieux en briques.
Un autre lot de terre, ayant 40 pieds de face à la rue Miro, sur 120 pieds de profondeur, joignant le lot précédent par la profondeur.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou au No. 124, rue Bourbon. 29 avril—15f

TABAC à priser de toutes qualités tels que :—A la rose, Maccaouba, Havre, Irlandais, &c. En débarquement et à vendre par H. Bonnabel, Pharmacien, rue Tchoupitoulas et Natchez. 1mai

TOURNIQUETS dits de Campagne, aiguilles de chirurgien, trousses, instruments pour dentistes, appareils à fractures, pompes à estomac, appareils à ventouse, trocans, scarificateurs, seringues de toutes grandeurs, à vis et sans boîte &c., &c., maintenant dans le port, à vendre par
H. BONNABEL, Pharmacien.
1mai Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

SANGSUES—Quelques milliers reçues depuis quelques jours et à vendre par
H. BONNABEL,
8mai Coin Natchez et Tchoupitoulas.

GRAINES FRAICHES—Par le Memphis, de New York, un grand assortiment de graines pour les semailles de printemps, betteraves, haricots, choux, carottes, laitues, persil, navets, etc.
1 mai W. DINN, 11 Commune

BOIS D'ARC, ORANGER OSAGE—Reçu 40 livres graines de bois d'arc, le meilleur bois pour haies. Les épines de ce bois sont si fortes que le bétail ne peut le traverser. Entrois ans, la haie est très fournie. W. DINN,
1 mai 11 Commune

EAU DE VIE de la Rochelle—5 demi-pipes Cognac, 4e preuve, John Durand & Co.
10 quarts pipes do do do
à vendre au débarquement du Pionier, par
8 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

SUCRE Havane—102 caisses, en débarquement du brick Orleans, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
8 mai 34, Vieille Levée.

POIS vaches de la Caroline—A vendre au magasin de W. DINN, 11, Commune. 8mai

CIGARES de la Havane—200,000 des meilleures fabriques et qualités assorties, à vendre par
B VALLS, 26, Commune

TABAC de la Havane—40 balles pour capes et tripes, à vendre par B VALLS,
8 mai 26, Commune

CAFE DE LA HAVANE—70 sacs, à vendre par
B VALLS, 26, Commune

AMANDES amères—300 livres, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

AMANDES douces écossées—120 caisses, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—230 caisses blanc et jaune, à vendre en magasin, par
B VALLS, 26, Commune

VIN DE JEREZ—30 barrillets de 18 gallons, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

HUILE DE PEPPERMINT—3 estagnons à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

RIZ de Charleston—75 boucauts, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune.

BOTTES, Souliers et Brodequins—72 caisses, actuellement en débarquement de la barque John Benson, et à vendre par
G W DUNBAR,
8mai 39, rue de la Douane

HUILE Plagniol et Marcelin Sue—200 paniers de 12 bouteilles et 24 demi bites, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE,
1er mai 165, rue Royale.

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, aux Bourbon No. 135,
Ancien établissement de M. Brann, où il prendra à pension des chevaux et des voitures au remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. Duffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 25 août—1an

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Carioles, Buggys, Wagons; le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. CRANE, 66, St Charles,
19 déc—6m en face du Commercial Exchange

AUX HABITANS, &c.
CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et Hydraulique;
Plâtre de Paris, Poil à plâtre;
Pierres de marbre;
Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pennsylvanie; Charbon [illegible] en barrels et barils;
A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co,
[illegible]

KING, 72, RUE GRAVIER,
SANS RESERVE.
IL SERA OFFERT EN VENTE
VINGT-SEPT COLIS DE
Marchandises sèches en consignation.
VENANT de recevoir des ordres positifs de clore trois envois de belles marchandises, les acheteurs sont prévenus qu'il est positivement de leur intérêt de venir s'approvisionner immédiatement parce que toutes marchandises qui seront invendues le 1er juin, seront envoyées à l'encan et vendues pour n'importe ce qu'elles rapporteront. Désirant nous même gagner la commission d'encan, nous ferons tous nos efforts pour vendre en magasin. Ce grand assortiment se compose en partie des articles suivants : Toiles d'Irlande et brune, toiles à draps, torchons, diaprés, mouchoirs de batiste fil, diapré de Russie, linge de table damassé et en fil, mousseline française, anglaise, écossaise et américaine, dentelles et bordures, entre deux et bordures de jaconat etc, coutils, nankins, cotonnades, guinbroons, guinghams, étoffes à moustiquaires, etc, etc.
Ombrelles, parasols, parapluies.
S'adresser à KING,
8 mai—6t 2pt 72 rue Gravier

A. BARRAUD,
COIFFEUR-PARFUMEUR,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,
A l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs que partant sous peu de jours pour France, il offre en vente au prix coutant et même au-dessous, tous les objets et parfums mentionnés et récemment reçus de Paris. Il recommande sa parfumerie aux personnes qui en font usage comme véritablement venant de France, de la maison Mongelas et autres. Il n'en fabrique aucunement en son établissement.

Nomenclature des Marchandises:
Lingerie pour dames et enfants, bonnets, cols, guimpes, mouchoirs batiste brodés et unis, bas de soie et autres, jarretières, ombrelles, cravaches, fleurs pour mariées et pour bals, éventails, bijouterie, fantaisie, peignes, jais, écaille, buffle, &c.

Objets pour Hommes:
Chemises toile fine et extra-fine, de coton et en couleur, faux cols, cravattes, gants, bretelles, parapluies, cannes, cravaches, fouets de cabriolet, objets de fantaisie, cristaux, ornements de cheminée, dessus de toilette, verres d'eau, flacons, flacons de poche, boîtes à poudre, boîtes à ouvrage, corbeilles pour mariées et pour baptême, boîtes à odeur, coffrets pour bijoux, peignes, brosses.
Parfumerie fine, extra-fine, pompes, jouets d'enfants, cheveux pour nattes, frisettes, perruques, toupets, &c. Messieurs les coiffeurs trouveront chez lui un grand assortiment de tresses à perruques et raies de chair. 4 mai.

LOUIS DELETRA, ex-depute officier naval de la douane, a l'honneur d'informer ses amis et les négociants importateurs en général qu'il a ouvert, rue de la Douane, encoignure Clinton et en face de la Douane, un bureau de courtage et d'agence maritime et commerciale ; il se chargera de toutes espèces d'affaires de douane telles que Entrées de marchandises d'importation, entrées de drawbacks, d'emmagasinage &c., entrées et expéditions de navires, règlements de réclamations arriérées &c. L'expérience qu'il a acquis pendant près de dix années consécutives d'emploi au dit bureau le met à même, il ose l'espérer, le patronage de cette grande communauté commerciale, et il s'engage à justifier la confiance des personnes qui l'emploieront. 7 mai—30

Avis Maçonique.
LE nouveau Temple Maçonique, encoignure des rues Baronne et Perdido, sera dédié, avec les cérémonies d'usage, lundi 31 mai 1847.
Tous les Maçons réguliers sont invités à assister à cette solennité, dont un programme sera publié en temps convenable.
A. J. WILLIAMS } Comité
6 mai—tlj W. H. HOWARD } d'arrangement.

Mme et M. Dufour,
CELEBRES phrénologistes et phrénologistes, peuvent être consultés tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, rue DAUPHINE, No. 161.
M. et Mme Dufour ayant depuis longues années pratiqué la science astrologique dans ses branches les plus essentielles, la phrénologie et la phisiologie, offrent leurs services au public. Les succès qu'ils ont obtenu dans ces différentes sciences les engagent à en faire l'application aux portraits au Daguerréotype et à donner un horoscope écrit sur chaque portrait, et qui sera adressé [illegible] la conviction que le public, qui mettra à même d'offrir au public, garantira leurs professions de toute qualification fâcheuse ou arbitraire. 1mai

GRANDE SOIRÉE
LES personnes invitées à la soirée de M. E. Boublanc, qui aura lieu dans la Paroisse de Jefferson, samedi prochain le 15 courant, trouveront le bateau au Ferry de la 1ere Municipalité, à leur disposition, à 8 heures précises.
Passage—Une Piastre. 10mai—6f

PERDU.—Un billet souscrit par Etienne Carraby, à l'ordre et endossé par J Sabina Courcelle, daté du 27 avril 1834, et payable le 1er novembre 1836. Celui qui peut l'avoir trouvé est prié de le rapporter aux soussignés, qui lui donneront une récompense convenable.
A. PARDO, encoignure Royale et Hopital,
VICTOR ROUMAGE, 67, rue St Louis.
10 mai—3 Exécuteurs test. de L. B. Macarty.

A la grande variété.
49 et 50 rue de Chartres.
COUTELLERIE à bon marché—Le soussigné a l'honneur d'informer le public, que désirant réduire son stock de coutellerie de famille, il vendra à prix coutant une grande quantité de couteaux fins et ordinaires, manches noirs, buffle et os, fourchettes à trois et à deux branches, couteaux et fourchettes à découper de toute espèce, fourchettes et cuillères argent d'Allemagne, cuillères à café en bon plaqué.
10 mai B. PIFFET

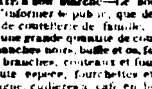

Quartier-Général,
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orleans, le 30 avril 1847.
Ordre général No 4.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 23 de mai prochain à 9 heures précises du matin, sur la Place d'Armes, pour exercices et manœuvres et pour la 2me revue d'inspection régulière de l'année.

Chaque commandant de compagnie devra fournir à l'inspecteur de brigade, le major J L F Chatry, un contrôle exact du nombre d'hommes présens à ladite revue.

La compagnie des chasseurs de 1814 et 1815, lieut. comm. Nicomede, devra se rendre sur la Place d'Armes une demi heure avant l'heure précitée, pour fermer la grille et en garder les portes.

Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'infanterie, le lieut.-col. J B Vignie, commandant les deux escadrons de cavalerie et le major Louis Galty, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brig.-Général
30av J. A. NAUTRE, Aide-de-Camp.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

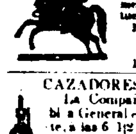

Il y aura comité jeudi prochain 13 du courant à 7 heures précises du soir, au lieu ordinaire des séances. Tous les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du capitaine.
CONSTANT BACON
Marechal des logis chef
11mai

CAZADORES DE ORLEANS

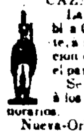

La Compañia se réunira en Asemblea General el Miercoles 12 del corriente, a las 6 1/2 de la tarde, para la eleccion de cabos y sargentos; la reunion en el parage acostumbrado.
Se recomienda la mayor puntualidad à los miembros tanto activos como honorarios.
Nueva-Orleans, Mayo 8 de 1847.
De orden del Capitan,
10mayo JUAN J. RICO, Sargto. 2o.

L. BINOCHE,
DEVANT partir incessamment pour France, et ayant l'intention de renouveler entièrement son stock, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orleans et les étrangers qu'il offre en vente toutes ces marchandises au Prix Coutant de France, dans son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Bienville. 11mai—15

Cours de Dessin linéaire théorique et pratique.
M. CORNIER ouvrira, le 15 courant, un cours de dessin linéaire qui comprendra à la fois des leçons théoriques qu'il donnera de 7 à 8 heures 1/2 du soir, dans son office, passage de la Bourse, No 29, et des applications pratiques qu'il enseignera sur le terrain. 5 mai—15

Manufacture de Peintures, Vernis et Mastic, de la Nouvelle-Orleans.
LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs habitués et autres, que la nouvelle machine qu'il leur fallait pour pouvoir répondre aux ordres qu'ils recevaient pour des peintures, &c., est actuellement complète, et que leurs machines à vapeur sont en pleine opération. Ils peuvent donc fournir de 5 à 20 tonneaux de peintures par jour. Elles sont garanties aussi excellentes, et à tout aussi bas prix que toutes celles qu'on importe ici. Les acheteurs pourront obtenir des boites de couleurs et des paquets d'une livre et plus, en envoyant leurs ordres à la manufacture, encoignure des rues Henderson et Tchoupitoulas, ou au No 46, rue du Canal.
8 mai ROBERT CLANNON & CO.

EN débarquement du navire Robert Parker, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
20 barriques vin rouge St-Estephe.
16 " " " St-Emilion,
20 " " " Queyries.
PERBOS,
29av Encoignure Royale et Dumaine.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux :
3 demi pipes Eau-de-vie, 4me preuve, J. J. Dupuy,
5 quarts do do do do
400 caisses St-Julien, avec capsules et étiquettes,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29av 17 et 19, rue St-Louis.

EN débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux :
36 barriques vin rouge Pauillac Médoc.
34 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par B TALAMON,
28 avril 169 rue Royale

VIN Rouge—200 barriques vin rouge qualité supérieure et marque Marseille, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUSACHS,
4 mai Encoig. Condé et St-Philippe.

VIN Claret—72 barriques vin claret de St-Vincens, ayant droit au drawback, à vendre par
P. P. CUSACHS,
4 mai Enc. Condé et St-Philippe.

BOUCHONS—73 balles, 15,000 chaque bouchons pointus veloutés extra-fins; 40 balles 15,000 chaque, bouchons pointus fins, 60 balles 15000 chaque bouchons droits, veloutés, extra-fins, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUSACHS,
4 mai. Encoig. Condé et St-Philippe.

SAFRAN—1 caisse 60 liv. safran Espagnol qualité supérieure, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUSACHS,
4 mai. Encoig. Condé et St-Philippe.

SUCRE—60 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par P. P. CUSACHS,
4 mai. Encoig. Condé et St-Philippe.

[illegible]

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orleans, 18 avril 1847.
LES actionnaires de cette Institution sont par le présent notifiés d'avoir à se réunir au Bureau de la Banque, samedi, 22 mai prochain, de dix heures A. M. à deux heures P. M., à l'effet d'élire trois directeurs, conformément à la troisième section d'un Acte, approuvé le 6 avril 1847, intitulé "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat donnés pour des banques hypothécaires.
M. GALLY,
[illegible] Président du bureau des commissaires.

Terres dans la paroisse Concordia.
SECTIONS fractionnelles, Nos 11, 12 et 13 dans le township No 4 Nord, rangée No 6, contenant 305 [illegible] acres.
Sections fractionnelles, Nos 7, 8, 9 et 10 dans le township et rangée, contenant [illegible] acres.
Sections fractionnelles Nos 20 et 21 dans le township No 3 Nord, rangée No 8 Est, contenant [illegible] acres.
Section No 16, dans le township No 8 Nord, rangée [illegible] Est, contenant 273 65/100 acres.
Moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles Nos 1, 2 et 10, dans le township No 8, rangée No 9 Est, contenant ensemble [illegible] acres, ensemble avec tous les droits, privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances de dites terres qui lui appartiennent ou en dépendent de quelque façon que ce soit.
Moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles, Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est, contenant par estimation 3,617 acres [illegible].
[illegible] du quartier Nord-Ouest de la section [illegible] dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est, contenant 80 acres.
Moitié du quartier Nord-Ouest de la section No 44, dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est, contenant 80 acres, ensemble avec tous les droits, privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances de dites terres, qui lui appartiennent ou dépendent de quelque façon que ce soit.
Ces terres ci-dessus sont à vendre. On peut en voir les plans chez REPIN & TURPIN
[illegible] Vieille Levée

AVIS AUX DAMES.
MM. DOLBEAR & Frère, No 15, rue du Camp, ont l'honneur d'informer les Dames qu'ils ouvriront cette semaine une école pour Dames depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Rien n'a l'éducation d'une dame n'attire autant l'attention que son écriture. Peu de leçons suffisent pour acquérir une belle main.
Classe des hommes 9 A. M. et 4, et 7 P. M.
Beaucoup d'hommes au bureau se font le plus grand tort par leur mauvaise écriture, et un grand nombre de commis, capables d'ailleurs, ne trouvent pas d'emploi par la même raison.
Les professeurs désirent que les personnes qui s'adresseront à eux continuent à prendre des leçons jusqu'à ce qu'elles aient acquis une écriture élégante et rapide. Et celles qui désirent prendre des leçons particulières sont priées de recommencer immédiatement. 19av

LOUIS DUPIERRIS invite ses amis et connaissances qui désirent du terreau ou du fumier, de s'adresser chez MM. Maury frères, forgerons, encoignure Bourgogne et Hôpital.
DEPOT : Rue Annette, entre Urquhart et Morales.
17av—1m

INSTITUTION, rue Royale, No 341
D'APRES nombreuses sollicitations M. Malavergne dont on connait l'habileté et le savoir, s'est enfin décidé à fonder un établissement en ville. Les cours commencent à neuf heures du matin et se continuent jusqu'à trois ou six heures du soir, à la volonté des parents.
Prix—$4, 6, 8 ou 10, selon l'âge.
M. GUILMETTE,
4 mai Professeur d'Anglais.

A VENDRE:
DEUX propriétés très bien situées dans la 1ere Municipalité, savoir :—Une très belle maison, rue des Remparts, entre les rues Ste Anne et Orleans, faces à la place du Cirque dite Congo, sous le No 174, briquetée entre poteaux à maison et cuisine, couvertes en ardoises, bâties très bien [illegible], sur un terrain mesurant 60 pieds 7 lignes face à la rue des Remparts, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, mesure américaine.
Une autre très bonne maison, rue des Ursulines, No 124, entre les rues Bourbon et Dauphine, briquetée entre poteaux, et une très grande bâtisse en briques dans la cour, qui vient d'être recouverte à neuf, de même que la maison, sur un très bon terrain mesurant, au pied français 31 pieds 8 lignes face à la rue des Ursulines, sur 146 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Ces propriétés ont été offertes à l'encan de la Bourse St Louis, samedi dernier, le 17 courant, et n'ayant pas été vendues, elles seront positivement vendues d'ici au 31 courant, et si elles ne le sont pas, dues à la vente qui en sera faite par jour à la Bourse St Louis, par MM. Abat & Domingon, à qui on peut s'adresser, dans l'intervalle, pour les conditions. 6 mai

A LOUER.
Une maison de maître située à la Pointe Coupée, à environ six milles au-dessus du Bayou Sara. La maison est composée de sept appartements en parfait état; il y a cuisine, chambres pour domestiques, dépense, jamboterie en briques, remise, écurie et un jardin d'environ 3 arpens. La maison est très bien située pour une résidence d'été, le tout étant entouré de bois. [illegible] S'adresser à Gerard & Perrier à la Nouvelle Orleans; ou à Valerien Ledoux à la Pointe Coupée.
3mai—15f

Nouveautés Littéraires.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT
149, rue de Chartres.
REÇU par le navire Taglioni, du Havre, les ouvrages suivants :
Grandville—Les Fleurs animées, 2 vol.
[illegible] Robert—Causes politiques, 1
Chansons 1
Thiers—Révolution française, nouvelle édition en 4 volumes, Ed. Charpentier,
Thiers—Histoire du Consulat et de l'Empire, édition illustrée et ordinaire,
Divers—Histoire de la Bastille, suivie du Donjon de Vincennes,
Divers—Prisons de Paris,
Rouyaut et Minquet—Histoire d'Angleterre,
Guerin—Navigateurs français,
" Marins célèbres,
Weiss—Biographie universelle,
A. Tastu—Education maternelle,
E. Souvestre—Le Monde tel qu'il sera,
E. Brifaut—Le Secret de Rome,
Ida Herman—Chansons et rondes enfantines,
" Chansons nationales et populaires de la France, 1 vol. 27av

VIN BLANC—80 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG ROCHEREAU
10mai 17 et 19, St Louis

VIN ROUGE—40 barriques St Julien,
40 do do pour famille, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co,
10mai 17 & 19, St-Louis

MOUCHOIRS Pongee—3 caisses, grande largeur, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane

BRIN de Fil—Extra fin et brin ordinaire 4/4 à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane

MARCHANDISES américaines, pour les marchés mexicains.—En débarquement, un assortiment d'indiennes, à bas prix, des cotonnades bleues, toile à chemises 4/4 et 7/8, à vendre par
McDOWELL & PECK,
10 mai 28 Douane

MARCHANDISES, en entrepôt à la Douane. Platilla, 3/4, 7/8 et 4/4; bretagnes 7/8 et 4/4 ; dispositions, 7/8 et 4/4; schalls en couleur ; crêpes à porter; Nankins ; cambric coton ; mouchoirs de batiste, ayant droit au drawback, à vendre par
McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane

VIN rouge et blanc, en débarquement du brick Pionnier, de Bordeaux
25 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 do do Haut Barsac,
50 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do Macau Médoc, à vendre par B. MALAMON,
10 mai 162, rue Royale

CHANVRE—142 balles chanvre de Sisal, en débarquement de la goëlette Apacacio;
Chapeaux—93 chapeaux de Campeche,
Hamacs—100 hamacs, à vendre par
J. F. MERCIER & Co,
10 mai 34, Vieille Levée

FIL patenté—5 caisses fil patenté, blanc et noir. Nos assortis, à vendre par
McDOWELL & PECK,
10mai 28, Douane

VIEUX COGNAC SUPERIEUR—Constamment un assortiment complet des marques bien connues, M. Castillon, Ph. Goulard, &c—1825 et 1834, chez EUGENE ROCHEREAU & Co
10mai 17 et 19, St-Louis

VINS VIEUX en caisses—100 caisses des marques Château Lafitte, Château Léoville, St Estèphe, &c, &c, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
10mai 17 et 19, St Louis

SARDINES A L'HUILE—En demi, tiers et quarts de boites, des marques Philippe et Canaud, Colin et Martin, A. Canus, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
10mai 17 et 19, St-Louis.

CONSERVES alimentaires.—En débarquement du brick Pionnier, de Bordeaux;
192 boites champignons ; 300 demi do do.
100 demi-boites truffes, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.
10 mai 17 & 19, St Louis

EN débarquement du brick Pionnier, de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge Montferrand,
45 do do Queyries;
14 do do vin blanc Barsac;
12 do do Haut Sauterne;
100 barils vin blanc Barsac;
25 demi pipes Cognac Dussault;
Et en magasin;
100 barriques vin rouge différentes marques à vendre par H. LANATA,
10 mai 9 rue Jefferson.

EN débarquement du navire Lorena, du Havre
26 caisses fromage de Hollande, à vendre par
10 mai H. LANATA, 9 rue Jefferson

Bureau pour la vente de propriétés
DE M. HOHLENHAUSEN.
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7
ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de commission pour le courtage de la vente seront très modérés.
Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans différents quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de toute genre, peuvent s'adresser [illegible] qu'il ne leur sera fait aucun charge de M. Hohlenhausen agira comme agent, à moins que les résultats à conclure la transaction.

A vendre en débarquement du navire Mary Elisa, venant de Marseille.
25 [illegible] amandes de Provence.
100 caisses saucissons assorties.
[illegible] olives farcies, olives vendues, [illegible] et anchois en conserves. MARTIAL PEYRET & Co
27, rue St Louis

AVIS—Conformément à la vingt-sixième section d'un acte du 18 mars 1842, relatif à la liquidation des Banques, [illegible] ayant des réclamations contre la Banque des Négociants de la Nouvelle-Orleans, sont requises de les présenter aux commissaires, au No 30 rue du Canal, pour en être [illegible]

[illegible]